



Commission Offices de poste, PostReg, Monbijoustr. 51A, 3003 Berne

Aux destinataires selon liste

Berne, le 8 septembre 2010

Recommandation de la Commission Offices de poste Office de poste 4245 Kleinlützel SO

Représentant les autorités communales compétentes, le maire a soumis à l'examen de la Commission Offices de poste la décision de la Poste de fermer l'office de poste susmentionné et de mettre en place une agence. Dans sa requête du 20 mai 2010, il reproche notamment à la Poste de ne pas avoir suffisamment tenu compte des spécificités régionales dans sa décision. Par ailleurs, la Poste aurait elle-même favorisé le recul de la demande en restreignant continuellement les heures d'ouverture. Le maire critique en substance le fait que la mise en œuvre de cette décision ne permettrait plus de garantir dans la zone concernée le service postal universel conformément aux dispositions de l'ordonnance sur la poste.

La commission a examiné le dossier lors de sa séance du 25 août 2010.

La Commission constate que:

- dans le présent cas, il s'agit d'une fermeture ou d'un transfert d'un office de poste existant au sens de l'art. 7 de l'ordonnance sur la poste (OPO);
- la commune où est situé l'office de poste est clairement une commune concernée au sens de l'art. 7 OPO;
- les autorités concernées ont présenté leur requête dans les délais impartis et sous la forme requise.

Dès lors, les conditions prévalant pour saisir la commission sont remplies.

La Commission a notamment examiné si:

- avant de décider la fermeture ou le transfert de l'office de poste, la Poste a consulté les autorités de la commune concernée et qu'elle a tenté de parvenir à un accord avec elles;
- la Poste a, en l'espèce, tenu suffisamment compte des critères de l'art. 6 OPO concernant les spécificités régionales;
- au moins un office de poste continue de proposer l'offre du service universel dans la région de planification concernée;

- les prestations du service universel restent disponibles pour tous les groupes de la population à une distance raisonnable;

La Commission parvient aux conclusions suivantes:

Etant donné que la demande restait faible depuis un certain temps, la Poste a envisagé en 2007 de modifier le mode de la desserte postale dans la commune de Kleinlützel. Elle a donc rencontré la commune pour lui présenter plusieurs options et discuter de la suite des opérations, estimant déjà à l'époque qu'une agence constituerait une solution avantageuse. Elle a donc aussi contacté la boulangerie du village en vue d'un partenariat, mais celle-ci n'a pas manifesté d'intérêt. En mars 2008, le Conseil communal a écrit à la Poste qu'il était opposé à une solution d'agence et qu'il voulait conserver l'office de poste existant. Après avoir temporairement interrompu les pourparlers, la Poste a repris contact avec la commune en 2009. Il est alors apparu qu'une agence au sein de l'administration communale ne constituait pas non plus une solution aux yeux du Conseil communal. La Poste a finalement trouvé dans l'entreprise Linus Dreier SA un partenaire intéressé dans le village, qui était même disposé à transformer son magasin pour l'adapter aux nouveaux besoins. Le Conseil communal en a été informé. Il a toutefois annoncé à la Poste que de nouveaux entretiens n'étaient pas nécessaires parce qu'il n'était pas prêt à renoncer à l'office de poste. Sur ces entrefaits, la Poste a notifié par écrit à la commune sa décision en faveur d'une solution d'agence. La commune a saisi la Commission Offices de poste le 20 mai 2010.

Après examen approfondi du dossier, la Commission arrive à la conclusion que la solution retenue par la Poste satisfait aux critères de l'art. 6 de l'ordonnance sur la poste. De plus, cette solution tient suffisamment compte des spécificités régionales. Dans la région de planification concernée, il existe encore trois offices de poste proposant les prestations du service universel, voire l'ensemble des prestations postales. L'agence offre toutes les prestations du service universel en dehors des transactions en espèces. Les paiements peuvent être effectués au moyen de la Postcard et même, depuis cette année, de la carte Maestro. L'office de poste le plus proche offrant l'ensemble des prestations du service universel se trouve à quelque 7 kilomètres, à Laufon. Il est accessible par la ligne de car postal Laufon - Roggenburg; il faut compter entre 9 et 14 minutes suivant les courses pour s'y rendre. Durant les heures d'ouverture de l'office de poste, il y a de nombreuses liaisons aller-retour les jours ouvrables et cinq le samedi. Concernant l'argument de la commune selon lequel la Poste aurait elle-même favorisé le recul de la demande en restreignant continuellement les heures d'ouverture, il convient de relever que la demande a immanquablement une influence sur les heures d'ouverture et vice versa, mais que ces dernières ne sont qu'un parmi plusieurs facteurs susceptibles d'entraîner un recul de la demande. D'autres facteurs jouent un rôle comme les nouvelles possibilités techniques et les nouveaux comportements de la population.

La Poste a présenté par écrit à la Commission sa proposition d'organiser en plus un service à domicile pour la population de Huggerwald, de Ring et de tous les hameaux, fermes et maisons disséminées à l'extérieur de la localité. La commission se félicite de cette offre conviviale supplémentaire proposée par la Poste, estimant qu'elle constitue un gain au niveau de la desserte de la commune.

Recommandation:

La décision de la Poste est conforme aux dispositions légales et permet de garantir un service postal de qualité dans la région concernée. La Commission Offices de poste estime donc qu'il n'y a pas lieu de la contester.

La Commission associe sa recommandation à la condition qu'un service à domicile soit encore proposé à la population de Huggerwald, de Ring et de tous les hameaux, fermes et maisons disséminées à l'extérieur de la localité.

Commission Offices de poste

Le président

sig. Th. Wallner

Thomas Wallner

Destinataires:

- Commune de Kleinlützel, Conseil communal, Huggerwaldstrasse 175, case postale 49, 4245 Kleinlützel
- La Poste suisse, Viktoriastrasse 21, case postale, 3030 Berne